

Code d'éthique du patineur



Ce code d'éthique a pour but d'énoncer les attentes de l'organisation, ainsi que les principes directeurs qui s'appliquent.

Comme patineur, je m'engage à :

- Signaler tout problème médical ou de condition physique en temps opportun;
- Partager la glace avec d'autres patineurs. Il est impératif que chacun porte attention à son espace. La courtoisie est de mise, le patineur laisse donc priorité à l'individu qui pratique son programme sur sa musique, ou encore le patineur qui est en train de recevoir son cours privé. Le patineur doit faire un effort raisonnable pour comprendre qui a priorité à quel moment;
- Respecter tous les compétiteurs, ainsi que les entraîneurs, les officiels et les autres bénévoles qui donnent de leur temps au sport et faire preuve de gratitude;
- Avoir une bonne conduite et utiliser un langage respectueux dans mes commentaires;
- Porter l'équipement et les vêtements de patinage appropriés (pas de jean ou imitation du jean);
- Ne pas consommer ou être sous l'effet de boisson alcoolique, de substance dopante ou de drogue;
- Faire preuve d'esprit sportif;
- Agir conformément aux politiques et procédures de Patinage Canada, de Patinage Québec et du CPA Rouyn-Noranda.

Nom du patineur : _____

Signature du patineur : _____

Date : _____